

1) OBTENTION DES POINTS

2 moyens d'obtenir des Points Club :

- par l'achat de livres à prix Club proposés dans le catalogue France Loisirs en cours,
- par des animations commerciales proposées tout au long de l'année.

En cas de retour d'un produit donnant droit à des Points Club, les points correspondant à cet achat seront débités du compte-points. Il en est de même en cas d'échange d'un produit donnant droit à des Points Club contre un produit ne donnant pas droit à des Points Club.

Les points cumulés lors d'un achat sont visibles le lendemain sur le compte de l'adhérent.

Le solde de Points Club apparaît sur le ticket de caisse, sur la facture, sur Internet lors d'une commande. Il est consultable dès le jour qui suit la commande :

- dans votre boutique France Loisirs,
- sur Internet dans la rubrique « Votre compte » : franceloisirs.com/mon-compte,
- par téléphone au **0 892 700 605** Service 0,35 € / min + prix appel dans la rubrique « Informations sur votre compte » ou auprès d'un téléconseiller.

Seuls les adhérents actifs n'étant pas en recouvrement de paiement peuvent cumuler des Points Club.

2) CONDITIONS D'UTILISATION DES POINTS CLUB

Dès lors que l'adhérent a cumulé 100 Points Club, il peut choisir dans son catalogue en cours le livre à prix Club qu'il souhaite recevoir en cadeau si celui-ci est inférieur à 40€. Il pourra recevoir autant de livres cadeaux qu'il aura cumulé de multiple de 100 Points Club avant la date de fin de validité de ces points (cf paragraphe « Obtention des points » pour consulter la date de fin de validité des Points Club).

Dès que l'adhérent a cumulé 100 Points Club, France Loisirs lui adresse un email l'informant qu'il a acquis suffisamment de points pour avoir son livre offert. L'adhérent doit choisir son cadeau avant le 31 décembre de l'année en cours.

Pour recevoir son cadeau, l'adhérent peut :

- se rendre en Point de vente pour choisir son cadeau,
- commander son cadeau en même temps qu'une commande courrier, Internet ou téléphone. Il sera joint à la commande,
- commander son cadeau sans passer de commande moyennant une participation aux frais de port (montant en vigueur au jour de la demande).

Les Points Club ne peuvent pas être échangés contre des espèces.

En cas de transfert de la carte de fidélité à une tierce personne, l'adhérent lui transmet également son solde de points (points valables au jour du transfert).

Seuls les adhérents actifs n'étant pas en recouvrement de paiement peuvent utiliser leurs Points Club.

En cas de résiliation du contrat France Loisirs, l'adhérent perdra les Points Club qu'il a cumulés.

France Loisirs se réserve le droit d'engager toute action qu'il jugera utile en cas d'utilisation abusive ou frauduleuse des points fidélité.

3) VALIDITÉ DES POINTS CLUB

Les Points Club sont valables jusqu'à la date communiquée à l'adhérent dans sa boutique, sur la facture envoyée, sur Internet dans la rubrique « Mon compte » sur franceloisirs.com/mon-compte, par téléphone au

0 892 700 605 Service 0,35 € / min + prix appel dans la rubrique « Informations sur votre compte » ou auprès d'un téléconseiller.

Les points acquis suite à des achats effectués entre le 1^{er} décembre et le 31 décembre seront transférables sur l'année d'après s'ils n'ont pas permis à l'adhérent d'atteindre le seuil de 100 points donnant lieu à un cadeau.

4) DURÉE ET MODIFICATION DU PROGRAMME DE FIDÉLITÉ FRANCE LOISIRS

France Loisirs peut modifier ou mettre un terme au programme de fidélité à points sous réserve d'en avoir informé les adhérents précédemment un mois avant.

En cas d'arrêt du programme à points, les adhérents qui auront atteint 100 Points Club pourront choisir le livre à prix Club de leur choix dans un délai ne pouvant excéder un mois.

